**Du Concile VATICAN II**

***Extraits de la Constitution " Lumen Gentium"***

Ainsi donc, en attendant que le SEIGNEUR soit venu dans sa majesté, accompagné de tous les anges et que, la mort détruite, tout lui ait été soumis, les uns parmi ses disciples continuent sur terre leur pèlerinage ; d’autres, ayant achevé leur vie, se purifient encore ; d’autres enfin sont dans la gloire, contemplant "dans la pleine lumière, tel qu’Il est, le DIEU UN en Trois Personnes".

Tous cependant, à des degrés et sous des formes diverses, nous communions dans la même charité envers DIEU et envers le prochain, chantant à notre DIEU le même hymne de gloire. En effet, tous ceux qui sont du CHRIST et possèdent son Esprit, constituent une seule Église et se tiennent mutuellement comme un tout dans le CHRIST.

Donc, l’union de ceux qui sont encore en chemin, avec leurs frères qui se sont endormis dans la paix du CHRIST, ne connaît pas la moindre intermittence ; au contraire, selon la foi constante de l’Église, cette union est renforcée par l’échange des biens spirituels. Étant en effet liés plus intimement avec le CHRIST, les habitants du Ciel contribuent à affermir plus solidement l’Église en sainteté…

(Constitution Lumen Gentium paragraphe 49)

… Le culte authentique des saints ne consiste pas tant à multiplier les actes extérieurs, mais plutôt à pratiquer un amour fervent et effectif, cherchant, pour notre plus grand bien et celui de l’Église, à fréquenter les saints pour les imiter, à nous unir à eux pour avoir part à leur sort, à obtenir le secours de leur intercession…

… La fréquentation des habitants du Ciel, si elle est conçue selon la pleine lumière de la foi, bien loin de diminuer le culte d’adoration rendu à DIEU le Père par le CHRIST dans l’ESPRIT, l’enrichit au contraire plus généreusement…

(Constitution Lumen Gentium paragraphe 51)